



Le casse-tête des grandes banques

SOCIALISTES • La solution au problème des banques «trop grandes pour faire faillite» est complexe. Le Parti socialiste estime toutefois urgent de s'y attaquer.

FRANÇOIS NUSSBAUM

Il faut bien s'y résoudre: la Suisse ne peut pas lâcher l'UBS ou le Credit Suisse, si ces banques sont menacées de faillite. Car toute l'économie s'en trouverait gravement perturbée, du fait de leur taille (leur bilan vaut plusieurs fois le produit intérieur brut). Mais le Parti socialiste veut qu'on réfléchisse concrètement à ce que signifie cette «garantie de fait» donnée par l'Etat, sans contrepartie.

«Fin 2007, l'Etat de Singapour n'aurait pas renfloué l'UBS, alors en difficulté, en investissant plus de 10 milliards de francs, si cette garantie n'existait pas», explique hier le conseiller aux Etats socialiste fribourgeois Alain Berset. Il présentait les premiers éléments d'une étude demandée par le PS au professeur Urs Birchler, spécialiste des questions bancaires à l'Université de Zurich.

Trois fois à la rescousse

L'Etat s'est effectivement porté trois fois, en deux ans, au secours de l'UBS: la Banque nationale a débouqué 68 milliards pour racheter ses titres «toxiques», le Conseil fédéral et l'organe de contrôle FINMA ont autorisé la livraison aux Etats-Unis de données bancaires, puis Berne a signé un accord avec Washington pour éviter une inculpation de l'UBS pour activités illicites.

Un quatrième sauvetage est en vue: cet accord ayant été invalidé par le Tribunal fédéral, seule sa ratification par le parlement peut le sauver. Le message du Conseil fédéral à ce sujet étant imminent, c'est l'occasion pour le PS de remettre en cause, non pas la ratification (devenue inévitable), mais le fait qu'elle soit donnée sans contrepartie. La garantie de l'Etat ne doit pas être «gratuite».

Si, en 30 ans, le bilan de l'UBS a pu atteindre de tels sommets (2000 milliards de francs avant la crise), rappelle Alain Berset, c'est parce que la garantie de l'Etat lui a permis d'ob-



Les socialistes, Christian Levrat et Alain Berset en tête, veulent agir sans plus attendre pour limiter la casse. KEYSTONE

tenir des financements extérieurs, de réduire ses capitaux propres et de prendre plus de risques. Rapportés aux résultats, les fonds propres présentent alors un fort rendement, sur lequel sont calculés les bonus.

L'exigence du PS

D'où l'exigence du PS de prescriptions sur les capitaux propres. Il semble que le Département fédéral des finances y réfléchisse aussi, par le biais d'un impôt spécial sur les banques, indiquant hier le PS. Quant à des prescriptions touchant à la taille ou à la structure des établissements bancaires (séparer les différentes activités, limiter les bilans), il faut encore les examiner plus attentivement. Pour l'heure, Urs Birchler confirme que «la garantie implicite de l'Etat menace, à long terme,

l'équilibre financier de la Confédération et de la place économique suisse, mais aussi l'Etat de droit, la paix sociale et le fonctionnement du marché». Mais, ajoute-t-il, la solution paraît particulièrement complexe: «L'Etat ne peut pas renoncer, par anticipation, à aider un établissement menacé.»

Rapport en mai

Le rapport final du professeur zurichois est attendu pour fin mai. Le PS l'avait sollicité par scepticisme à l'égard du groupe d'experts institué par le Conseil fédéral, dont un rapport intermédiaire sera présenté fin avril. Sur le même sujet «too big to fail», le Fonds monétaire international propose un dispositif relevant le niveau des fonds propres en fonction des actifs risqués. I

OSPEL ET CONSORTS «ONT LEUR PLACE EN PRISON»

A la veille de l'ouverture, aujourd'hui même, de l'Assemblée générale de l'UBS, la commission de l'économie du Conseil national a voté une déclaration pour marquer son opposition à la décharge des administrateurs et de la direction générale de la banque pour leurs agissements durant les années 2007-09.

Une déclaration à valeur symbolique, qu'a toutefois saluée hier le président du PS Christian Levrat: «Marcel Ospel et ses acolytes ont leur place en prison, pas sur un terrain de golf.» Il s'exprimait également hier sur l'accord Suisse-Etats-Unis, dont la ratification est demandée au parlement. Le PS dira oui sous deux conditions: une taxe de 8,5% sur les bonus supérieurs à un million de francs et, également, un renforcement des prescriptions relatives aux capitaux propres. FNU

COMMENTAIRE

La crise UBS ouvre un vaste chantier

FRANÇOIS NUSSBAUM

Cette fin de semaine sera mouvementée pour le monde bancaire, donc aussi – la crise financière l'a montré – pour l'économie et l'ensemble de la société.

Même si décharge est donnée, aujourd'hui, aux anciens managers de l'UBS, le vote sera assez serré pour montrer qu'on ne tolérera plus n'importe quels agissements à l'avenir.

On attend, aujourd'hui également, le message du Conseil fédéral au parlement sur l'accord avec les Etats-Unis (avec la livraison de noms de clients). Le parlement finira sans doute – non sans bagarres – par le ratifier, sinon son annulation par le Tribunal fédéral sera définitive, exposant l'UBS à de nouveaux déboires sur sol américain.

L'origine «structurelle» de cette crise, ce sont ces établissements financiers tellement énormes que, lorsque la bulle qu'ils ont eux-mêmes gonflée éclate, ils entraînent d'autres dans leur chute, voire tout un système. Pour éviter le naufrage, les Etats n'ont d'autre choix que de payer les dégâts, à coups de milliards.

Ce «risque systémique», par l'UBS et le Credit Suisse, menace particulièrement la Suisse: aucun autre pays n'est «responsable» de deux banques dont le bilan représente deux à quatre fois son produit intérieur brut. C'est dire que la Suisse devra d'abord chercher des solutions à sa mesure, sans attendre le résultat des efforts internationaux.

Le PS a un certain mérite d'avoir demandé une étude sur le sujet à un expert indépendant: les premiers éléments livrés hier sont à l'opposé des solutions simples. Il faudra au contraire étudier de nombreuses mesures, dégager des solutions multiples et obtenir des consensus difficiles. Nous voilà avertis.

EN BREF

FISCALITÉ

Hiltbold veut l'impôt à la source

Pour le Parti radical genevois (PRG), tous les contribuables devraient être imposés à la source en Suisse. L'augmentation du nombre de travailleurs migrants et frontaliers plaide pour une telle mesure, qui se veut simple, équitable et neutre d'un point de vue fiscal. Le conseiller national Hugues Hiltbold déposera un postulat dans ce sens lors de la prochaine session des Chambres fédérales. Il reviendra au Conseil fédéral de faire un rapport sur l'opportunité et l'impact de cette mesure, à indiquer le Genevois hier. ATS

«LE TEMPS»

La rédaction en chef renforcée

Une nouvelle rédactrice et un nouveau rédacteur en chef adjoints, Marie-Claude Martin et Serge Michel, vont rejoindre la tête de la rédaction du quotidien «Le Temps». Ces nominations font suite à celle de Pierre Veya au poste de rédacteur en chef dès le 1^{er} mai. ATS

FRAISES D'ESPAGNE

Les fruits bon marché coûtent en fait beaucoup trop cher

«Ce n'est pas la saison des fraises»: par ce slogan, la Plateforme pour une agriculture socialement durable a attiré hier l'attention sur le coût social et environnemental des fraises d'Espagne. Bon marché pour le porte-monnaie, les fruits et légumes importés du sud de l'Europe cachent d'autres coûts, explique Philippe Sauvain. Il pointe du doigt les conditions de travail (insupportables) des personnes qui les récoltent, le gaspillage d'eau et l'emploi de pesticides. Dans huit villes de Suisse romande, de Lausanne à Delémont, la plate-forme a appelé les chalandais à prendre l'habitude de manger des fruits et légumes de saison, produits localement». ATS

PAUVRETÉ

«Si jamais», l'exclusion sociale s'expose

La pauvreté en Suisse sort de l'ombre. L'exposition itinérante «Si jamais», mise sur pied par la Conférence suisse des Institutions d'action sociale (CSIAS), veut donner une visibilité à la précarité au quotidien. Elle a démarré hier à Berne et Saint-Gall.

En 2010, Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la CSIAS entend faire de la pauvreté en Suisse un enjeu public, a-t-elle indiqué devant la presse à Berne. L'exposition permet aux visiteurs de se faire une idée de la vie des personnes touchées et de découvrir leurs soucis, leurs rêves et leurs perspectives.

Entre 1986 et 2006, le coût de l'aide sociale en Suisse est passé de 713 millions de francs à quelque 3,3 milliards, a déclaré Rolf Maegli, vice-président de la CSIAS et chef de l'aide sociale de Bâle-Ville, selon le texte de son discours. Dans la même période, le nombre de cas d'aide sociale a notamment quadruplé à Bâle, ce qui correspond en gros à l'évolution générale en Suisse.

Autrefois destinée à assister des personnes sans sécurité sociale, l'aide sociale devient de plus en plus une tâche permanente de l'Etat, a poursuivi

M. Maegli. Ceci non pas en raison d'une progression de la mentalité du «tout m'est dû» mais d'une augmentation de la pauvreté. Les différents systèmes de sécurité ne sont plus suffisamment solides pour amortir les risques, a-t-il souligné.

Après Berne et Saint-Gall, «Si jamais» parcourra la Suisse alémanique. Sept escalas romands sont prévues entre août et novembre (programme sous www.si-jamais.ch).

L'exposition comprend quinze objets clés – bornes vidéo, photos, notamment – placés parfois dans l'espace public afin d'interpeller les passants. Des événements spécifiques permettront de discuter avec la population et d'en savoir davantage sur la pratique de l'aide sociale et du travail des assistants sociaux.

La CSIAS avait présenté en janvier une stratégie visant à réduire de moitié la pauvreté en Suisse en dix ans. Avec son exposition itinérante, elle souhaite atteindre des couches aussi larges que possibles de la population. Une personne sur dix en Suisse est menacée de pauvreté, et un enfant sur vingt a besoin d'être soutenu par l'aide sociale. ATS



Une personne sur dix en Suisse est menacée de pauvreté. KEYSTONE

Die EU hat 2010 zum Europäischen Jahr zur Bekämpfung der Armut erklärt. Die Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe (SKOS) hat aus diesem Anlass eine Ausstellung zusammengestellt, die in den kommenden zwei Wochen in Freiburg zu sehen ist. Sie will Armutsbetroffenen eine Stimme geben und zeigen, was die **Sozialhilfe** leisten kann und was noch zu tun bleibt.

FU 02 10 10

Armut hat viele Gesichter

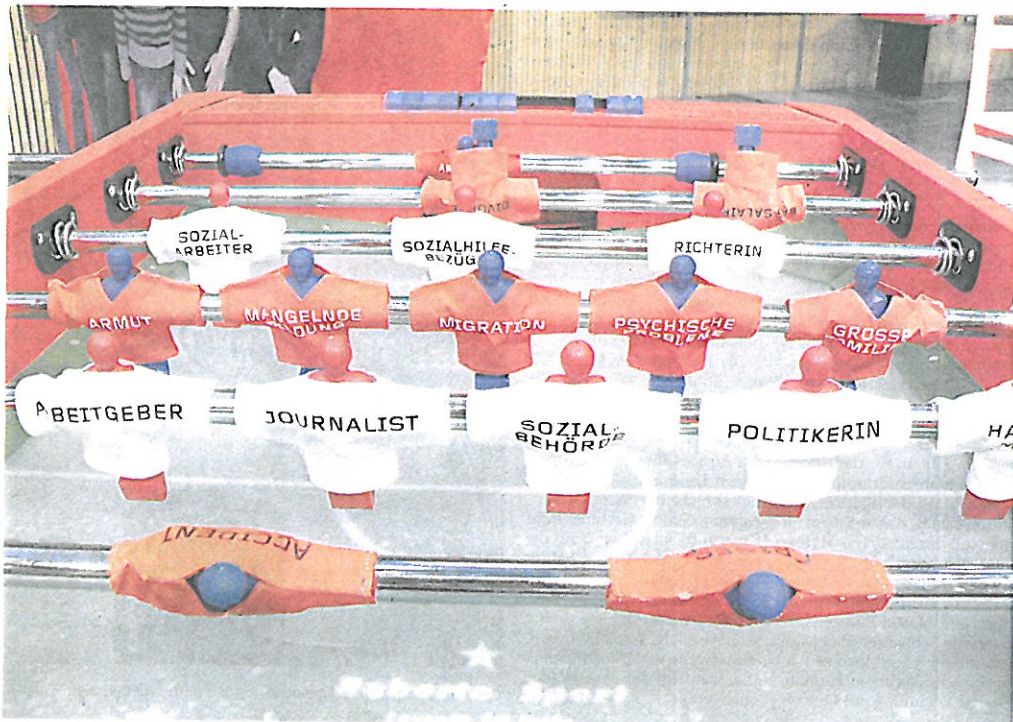
CAROLE SCHNEUWLY

Zum Europäischen Jahr zur Bekämpfung von Armut und sozialer Ausgrenzung 2010 hat die Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe (SKOS) die Wanderausstellung «Im Fall» konzipiert. Diese ist seit April unterwegs durch die Schweiz und kommt nun auch nach Freiburg.

Die Ausstellung will unter anderem zeigen, wie Armut in der Schweiz aussehen kann, und lässt dazu auch Sechstklässlerinnen und Sechstklässler zu Wort kommen: «Ich würde mich arm fühlen, wenn ich mir nichts leisten könnte, wenn ich zum Beispiel keinen Sport treiben könnte, für den man etwas kaufen muss.» Das antwortet die 12-jährige Eva auf Frage, wann jemand arm sei. Ähnlich tönt es beim gleichaltrigen Christoph: «Für mich wäre es schwierig, wenn ich auf Skifahren oder Fussballspielen verzichten müsste. Vielleicht könnte ich nicht mehr mit Freunden abmachen.»

Die Kinder bringen mit ihren Aussagen einen Kerninhalt der Ausstellung auf den Punkt: Armut in der Schweiz ist nicht zu vergleichen mit Armut in Ländern Afrikas, Lateinamerikas oder Asiens. Und dennoch ist Armut auch bei uns eine Realität. «Aber sie ist nicht auf den ersten Blick sichtbar, die Betroffenen kämpfen nicht ums nackte Überleben», wie es SKOS-Geschäftsführerin Dorothee Guggisberg formuliert. Armut bedeute zunächst materielle Bedürftigkeit. Sie habe aber auch eine immaterielle Seite, dann nämlich, wenn sie dazu führe, dass Betroffene aus der Gesellschaft ausgegrenzt werden.

Dass Armut viele Gesichter haben kann, haben auch die befragten Primarschüler verstanden. Martina sagt es so:



Wenn es um Armut und Sozialhilfe geht, spielen viele Akteure eine Rolle.

Bilder zvg

«Jemand ist arm, wenn er zu wenig Geld hat, um Nahrungsmittel zu kaufen. Aber man ist auch arm, wenn man in der Schule gehänselt, gemobbt und ausgelacht wird oder keine Freunde hat und alleine ist.»

Doch warum sind oder werden Menschen in der reichen Schweiz arm? Die Ausstellung nennt verschiedene Faktoren, die arm machen können: eine arme Familie, in die man hineingeboren wird, mangelnde Bildung, Migration, Alleinerziehende, Scheidung, Arbeitslosigkeit, Unfall, Krankheit, Sucht. In Form von Videoprotokollen erzählen Sozialhilfebezüglerinnen und -bezügler, wie sie in diese Situation geraten sind. Die geschilderten Lebensge-

schichten reichen von der fehlenden Berufsausbildung über gesundheitliche Probleme bis zur gescheiterten Selbständigkeit und dem Fall der Working Poor, also jener Menschen, die zwar erwerbstätig sind, deren Einkommen aber nicht ausreicht, um ihre Bedürfnisse zu decken.

Die vielfältigen Gründe für Armut in der Schweiz sind bereits den Sechstklässlern klar: «Wenn man Geld für unnütze Sachen ausgibt oder wenn man viele Kinder hat und einen Job, bei dem man nicht genug verdient» (Stefanie). «Wenn jemand mit irgendetwas nicht zurechtkommt und anfängt Drogen zu nehmen oder zu trinken» (Jasmin). Und: «Kin-

der werden arm, wenn keine Eltern da sind, die sich um sie kümmern» (Silvan).

Die SKOS-Ausstellung will weiter zeigen, wie die Armut hierzulande bekämpft wird, wo Handlungsbedarf besteht, was Sozialhilfe leistet und wo sie an Grenzen stösst. Zum Europäischen Jahr zur Bekämpfung von Armut hat die SKOS 31 Massnahmen formuliert, mit denen sie die Armut in der Schweiz bis 2020 halbieren will. Die Schwerpunkte liegen in den Bereichen Familie, Arbeit und Bildung: Familien sollen finanziell entlastet werden, Langzeitarbeitslosigkeit soll reduziert werden und Bildungsmassnahmen sollen besonders junge Menschen er-

reichen und ihnen den Weg ins Berufsleben erleichtern.

Konkrete Ideen, was man gegen die Armut tun könnte, haben auch die befragten Kinder: «Der Präsident und die Kirche könnten zu Spenden aufrufen», findet Rebecca. Nicola meint: «Man könnte die Preise senken oder mehr Jobs anbieten.» Oder man fängt im engsten Umfeld an, wie Adrian es vorschlägt: «Ich könnte meine Eltern fragen, ob ein armes Kind bei uns wohnen könnte oder öfter zu uns kommen dürfte.»

Die Ausstellung «Im Fall» ist vom 4. bis zum 16. Oktober im Freiburg Centre zu sehen. Am 8. Oktober gibt es einen Tag der offenen Tür bei La Tuile, Banc Public, Fri-Santé und Le Tremplin. Details und Rahmenprogramm: www.im-fall.ch.

Zahlen und Fakten

Armut: Wussten Sie, dass ...

- ... in der EU 78 Millionen Menschen als von Armut bedroht gelten?
- ... in der Schweiz rund 250 000 Menschen auf Sozialhilfe angewiesen sind?
- ... im Kanton Freiburg etwa 5900 Personen Sozialhilfe beziehen?
- ... 55 Prozent der Sozialhilfebezügler keine abgeschlossene Berufsausbildung haben?
- ... 146 000 Schweizer zwischen 20 und 59 Jahren als Working Poor gelten?
- ... in diesen Working-Poor-Haushalten 170 000 Kinder aufwachsen?
- ... die Sozialhilfe in der Schweiz pro Jahr 3,4 Milliarden Franken kostet – 2,4 Prozent der Ausgaben für die soziale Sicherheit?
- ... das Existenzminimum in der Schweiz gemäss Bundesamt für Statistik und SKOS für eine alleinstehende Person 2200 Franken im Monat beträgt, für ein kinderloses Paar 3550 Franken und für ein Paar mit zwei Kindern 4600 Franken? cs



In Videoprotokollen bekommen Betroffene eine Stimme.

«Die Menschen haben Angst vor der Zukunft»

Karin Borter arbeitet seit 16 Jahren beim Sozialdienst Wünnewil-Flamatt und ist heute Leiterin des Sozialamts Wünnewil-Flamatt und Überstorf. Im Gespräch mit den FN berichtet sie von ihren Erfahrungen und den Möglichkeiten und Grenzen der Sozialhilfe.

CAROLE SCHNEUWLY

Karin Borter, welches sind die Hauptgründe dafür, dass Menschen bei uns arm sind oder werden?

An erster Stelle steht gemäss Statistik im Kanton Freiburg ein ungenügendes Einkommen, und das betrifft bei Weitem nicht nur Grossfamilien. Der zweithäufigste Grund ist Arbeitslosigkeit, sei es, dass das Geld nicht reicht, sei es, dass es zu spät beim Betroffenen eintrifft. Danach folgen die Alleinerziehenden, in den allermeisten Fällen Mütter, und die Ausgesteuerten.

Können Sie ein Profil der Menschen zeichnen, die besonders häufig die Hilfe ihres

Sozialdiensts in Anspruch nehmen?

Gut ein Drittel ist über 46 Jahre alt, knapp ein Drittel zwischen 26 und 45. Etwa ein Drittel sind 18- bis 25-Jährige, und bei diesen jungen Erwachsenen weisen die Tendenz deutlich nach oben. Das ist besorgniserregend. Weiter lässt sich sagen, dass zwei Drittel keine abgeschlossene Ausbildung haben, und dass die Mehrheit Alleinstehende sind. Und entgegen der verbreiteten Meinung sind die Mehrheit der Sozialhilfeempfänger, etwa 60 Prozent, Schweizer.

Welches sind die grössten Sorgen der Menschen, die sich an Sie wenden?

Die meisten haben Angst vor der Zukunft, machen sich zum Beispiel Sorgen, dass sie keinen Job oder keine Lehrstelle finden. Auch Schulden werden immer mehr zu einem wichtigen Thema. Und wer in Trennungs- oder Scheidungssituationen lebt, fragt sich, wie es weitergehen soll und was es konkret zu tun gibt. Da helfen wir dann auch bei finanziellen oder rechtlichen Fragen oder beim Ausfüllen von Formularen. Überhaupt funktionieren

wir oft als Bindeglied zu anderen Ämtern und Institutionen.

Gibt es Situationen, in denen Sie nicht weiterhelfen können?

Ja, natürlich sind auch dem Sozialdienst Grenzen gesetzt. Wenn zum Beispiel jemand Schulden hat, die mit seinem Einkommen einfach nicht zu tilgen sind: Solchen Menschen können wir nur raten, ihre aktuellen Ausgaben im Griff zu behalten und ansonsten mit den Schulden weiterzuleben. Auch Lehrstellen oder Arbeitsplätze können wir nicht herbeizaubern: Wenn ein 55-Jähriger heute seine Stelle verliert, ist es sehr schwer, eine Lösung zu finden. Solche Situationen sind auch für mich

persönlich schwierig, vor allem wenn ich sehe, dass jemand immer alles getan hat, um zurechtkommen.

Was kann die Sozialhilfe im Allgemeinen leisten und wo besteht am meisten Handlungsbedarf?

Die Sozialhilfe kann auf jeden Fall das Existenzminimum sichern. Hingegen fehlen meiner Ansicht nach vor allem zwei Dinge: Nischenarbeitsplätze für Menschen, die nicht zu 100 Prozent arbeits- und leistungsfähig sind, und Kinderbetreuungsplätze, damit alleinerziehende Eltern einer Arbeit nachgehen können.

Welche Entwicklungen haben Sie im Laufe Ihrer 16-jährigen

Tätigkeit beim Sozialdienst festgestellt?

Abgesehen von der erwarteten Zunahme bei den Jungen und den älteren Arbeitslosen fällt mir vor allem auf, dass immer mehr Menschen psychischen Problemen, Depressionen oder Burnout gibt. Diese Leute brauchen fachmännische Hilfe. Wir weisen sie an Psychiater, an IV-Stellen oder an Institutionen wie die Afaap (Freiburgische Interessengemeinschaft Sozialpsychiatrie). Was die lebenslange Entwicklung Sozialhilfeempfänger angeht, so gab es in Wünnewil, Flamatt und Überstorf bis 2004/05 einen Anstieg, danach ein Rückgang, und seit 2007 sind die Gesuche wieder





Dans la Sarine, le taux de concentration de cPCB le plus élevé est 40 fois supérieur à la valeur de tolérance en Suisse. ALAIN WICHTA

Les interdictions de pêche dans certains tronçons se justifient

SARINE ET LAC DE PÉROLLES • Des prélèvements de poissons ont eu lieu cet été. Les résultats viennent de tomber, et sont préoccupants.

CLAUDINE DUBOIS ET KESSAVA PACKIRY

Une truite de près de 700 grammes, pêchée cet été dans la Sarine, a présenté un taux de cPCB (polychlorobiphényles de type dioxine) de 329 picogrammes par gramme de chair fraîche. La valeur de tolérance en vigueur en Suisse est de 8 pg...

Cette truite fait partie des trente-deux poissons prélevés dans la Sarine et le Lac de Pérolles entre mai et juillet de cette année, à des fins d'analyses. Les résultats viennent de tomber et ont été communiqués hier par l'Etat et la ville de Fribourg, la commune de Hauterive et l'Office fédéral de l'environnement. Un premier constat: tous les poissons présentent un taux de cPCB au-dessus de la norme.

Dans la Sarine, 14 truites et chevaines ont été prélevées entre l'embouchure de la Gérine et le pont de Pérolles (soit en aval de l'ancienne décharge de la Pila). Les concentrations de cPCB mesurées sont comprises entre 11 et 329 pg/g. Huit de ces poissons dépassent les 100 pg/g. Lors des premiers prélèvements, effectués en 2007, la plus grande concentration mesurée était de 96 pg/g pour une truite de 2,9 kilos.

Dans le lac de Pérolles, ce sont dix-huit poissons qui ont été pêchés: des truites, des perches, des nases, des gardons, des chevaines et des brèmes. C'est la première fois depuis la découverte de la pollution au cPCB de la Sarine que des prélèvements ont eu lieu dans ce lac. Là, les taux de concentration varient entre 11 et 102 pg/g.

Pour les autorités, ces résultats démontrent clairement que l'interdiction de pêche dans ces deux secteurs se justifie. Elles se disent également préoccupées par les hautes teneurs en cPCB constatées. «Nous n'arrivons pas à expliquer pourquoi les concentrations de cPCB des poissons analysés sont plus hautes que lors des prélèvements précédents», avance Loïc Constantin, chef de la section déchets et sites pollués au Service de l'environnement. L'ancienne décharge de la Pila est

évidemment en ligne de mire, où on estime la masse totale de cPCB à 20 tonnes. «Nous ne pouvons pas exclure un langage de polluants par la décharge ou par les sédiments en aval», poursuit Loïc Constantin. Mais y a-t-il d'autres sources de pollution? Là aussi, des démarches sont en cours pour permettre d'exclure cette hypothèse. Les décharges figurant au cadastre des sites pollués et les stations d'épuration du bassin versant sont visées par ces recherches. I

L'ASSAINISSEMENT S'INSCRIT AU FUTUR

Les travaux urgents entrepris l'an dernier sur le site de la Pila ont permis d'empêcher la chute de matériaux contaminés dans la Sarine, à l'extrême nord de la décharge. Des parois de soutènement ont été posées, tenues par des pieux forés dans la molasse. Une petite partie des matériaux a été évacuée. L'année prochaine, une paroi de palplanches va être érigée sur 150 mètres le long de la rivière sur la partie nord de la décharge. Sa mission: bloquer les échanges

entre la Sarine et les eaux qui polluent de la décharge. Les eaux contaminées seront captées et traitées. «Cela devrait limiter les rejets dans la Sarine», reconnaît Loïc Constantin, chef de la section déchets et sites pollués au Service de l'environnement. Mais l'essentiel de l'assainissement s'inscrit encore au futur. Le projet retenu parmi les variantes étudiées sera connu à la fin de l'année, accompagné d'une estimation des coûts et d'un planning possible des travaux.

Deux familles de mesures sont envisagées: l'excavation et l'élimination des déchets (avec traitement sur place d'une partie des matériaux pollués) et le confinement des substances dangereuses. Les travaux seront de longue haleine. «L'interdiction de pêche dans la Sarine en aval de l'ancienne décharge et dans le lac de Pérolles le restera longtemps», estime Jean-Daniel Wicky, chef du secteur faune aquatique et pêche au Service des forêts et de la faune. CDB

LOI SUR LES EAUX

Le règlement en consultation

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Le projet de règlement sur les eaux est mis en consultation jusqu'au 31 décembre, comme l'a décidé le Conseil d'Etat mardi («LL» d'hier). Il découle de la loi sur les eaux, adoptée par le Grand Conseil en décembre 2009 et qui entrera en vigueur, elle, au début de l'année prochaine. Pour mémoire, cette loi porte sur la protection des eaux et l'aménagement des cours d'eau. Elle clarifie les compétences entre l'Etat et les communes, et introduit la notion de bassin versant. L'eau potable fera l'objet d'une autre loi, dont l'avant-projet était en consultation jusqu'à hier.

Le règlement sur les eaux désigne les instances chargées d'appliquer la législation et précise leurs compétences. Il institue notamment un organe chargé de coordonner des tâches comme l'élaboration des plans sectoriels, la définition du cahier des charges pour l'établissement du plan directeur de bassin versant, la surveillance de l'état des eaux et l'organisation de la police de la protection des eaux. Le projet de règlement concrétise aussi des dispositions concernant l'évacuation et le traitement des eaux usées, la prévention des pollutions et la protection des eaux souterraines.

L'Etat établit un plan sectoriel définissant une stratégie pour l'utilisation des eaux superficielles et souterraines (approvisionnement, force hydraulique, irrigation). «Cette stratégie aura pour objectif d'harmoniser au mieux tous les intérêts en présence», indique le rapport explicatif.

En matière d'aménagement des cours d'eau, le règlement précise la procédure et détermine les taux de subventionnement pour l'aménagement, l'entretien et la revitalisation des cours d'eau. Il fixe d'autre part à 30% le taux de la subvention accordée pour la construction ou la réfection des ports et débarcadères. I

EN BREF

GRAND CONSEIL Othmar Neuhaus relève M. Boschung

Othmar Neuhaus, troisième vint-ensuite sur la liste PDC singinoise, relèvera au Grand Conseil Moritz Boschung, décédé le 10 octobre. Né en 1960 et domicilié à Chevilles, le nouveau député a été officiellement déclaré élu par le préfet de la Singine Nicolas Bürgisser le 15 octobre. MRZ

PAUVRETÉ

Gros succès de l'expo

NICOLAS MARADAN

Ceux qui auraient loupé l'exposition «Si jamais», sur le thème de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ont encore jusqu'à aujourd'hui à 16 h pour aller la visiter à Fribourg-Centre. Mais ceux-ci sont peu nombreux, étant donné le succès remporté par la manifestation depuis le 4 octobre. «Certaines activités ont littéralement été prises d'assaut», s'est réjoui la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), organisatrice de l'événement, dans un communiqué diffusé hier.

au jeu proposées par l'association REPER et le quiz sur les droits de l'enfant créé par le Service de l'enfance et de la jeunesse ont aussi été fortement plébiscités.

De plus, les activités organisées en marge de l'exposition – le cycle de conférences de l'association Les 4 Vents et le café scientifique qui s'est tenu au Nouveau Monde, à Fribourg – ont attiré plus de 150 personnes. Deux conférences des 4 Vents sont d'ailleurs encore à venir.

Histoire de finir en beauté, la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre participera aujourd'hui à une visite guidée de l'exposition destinée à des personnes sourdes et malentendantes. Itinérante, l'exposition, qui a déjà eu lieu dans de nombreuses villes suisses, continuera sa route vers Morges, puis Sierre. I

PARTI CHRÉTIEN-SOCIAL

Double non à l'expulsion des étrangers

CLAUDE-ALAIN GAILLET

L'initiative de l'UDC pour l'expulsion des criminels étrangers et son contre-projet mettent certains chrétiens-sociaux dans l'embarras. Faut-il rester fidèle aux valeurs du parti et donc rejeter les deux textes, soumis au vote le 28 novembre? Ou faut-il quand même accepter le contre-projet, au risque de perdre une partie des voix électorales, favorable aux mesures de renvoi?

Ce dilemme a emprunté la discussion des délégués du PCS fribourgeois, jeudi soir à Tavel. À la suite de Philippe Blanc, du CCSI-SOS racisme, venu plaider le double non, les témoins du parti l'ont répété: ni l'initiative, ni son contre-projet ne résolvent le problème de la criminalité des étrangers. Les bases légales pour expulser les indésirables existent déjà. Accepter l'initiative «primitive», «popu-

liste» et «électorale» de l'UDC, ou le contre-projet, va doublement pénaliser les personnes reconnues coupables d'un crime, quelle que soit sa gravité: à la condamnation pénale s'ajouterait l'expulsion.

Selon ce principe, une personne d'origine étrangère engagée dans le secteur des soins serait pareillement expulsée si elle était reconnue coupable d'homicide involontaire à la suite d'un accident de la circulation, a-t-on donné comme exemple. Automatique et ne tenant pas compte des situations individuelles, la même sanction serait appliquée aux étrangers des 2^e et 3^e générations, qui n'ont plus que des liens ténus avec leur pays d'origine. Dans un domaine fortement émotionnel, la difficulté des opposants à l'initiative et au contre-projet sera

de faire comprendre le risque de mettre «tous les étrangers dans le même paquet».

Au terme de leur débat, les chrétiens-sociaux rejettent à l'unanimité l'initiative. Ils disent également non au contre-projet, mais à deux contre un (16 non, 8 oui, une abstention).

L'initiative socialiste pour des impôts équitables n'a, elle, pas trouvé de contradicteur. Invité à la présenter, le conseiller aux Etats Alain Berset a mis l'accent sur les dangers d'une concurrence fiscale sur les hauts revenus entre cantons qui nuit à la cohésion fédérale. «Le but de cette initiative n'est pas d'augmenter les recettes mais de poser des règles qui concernent moins de 1% des contribuables», explique le sénateur. Et qui ne concernent pas les entreprises. I

UN CATALOGUE D'IDÉES

Les délégués du PCS ont encore approuvé jeudi un document de travail en vue des élections de 2011. Consacré à l'aménagement du territoire, ce dossier contient plusieurs propositions. Ainsi le Conseil d'Etat sera invité à étudier le potentiel du chauffage à distance dans le canton. Le PCS demande aussi qu'un Plan d'aménagement local soit approuvé par l'assemblée communale ou le Conseil général, et non par le seul conseil communal. Il envisage d'autre part de lancer une initiative populaire pour introduire un impôt sur la plus-value des terrains lorsque celle-ci résulte d'aménagements payés par la collectivité. Et il demande d'assouplir les règles pour faciliter la construction de nouveaux logements dans des fermes hors zone à bâtir. CAG